



DOSSIER

Le nouveau conseil municipal installé

Réélu au premier tour des élections municipales, le 23 mars dernier, Jean-François Debat a officiellement été installé dans ses fonctions le samedi 29 mars par le conseil municipal. Entouré de trente-huit hommes et femmes, il entame un second mandat avec comme engagements : confiance, vérité et rassemblement.

Dossier préparé par Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani, Christelle Moiraud





© Serge Buathier



Samedi 29 mars, le Conseil municipal fraîchement élu s'est réuni pour son installation et l'élection du premier magistrat de la Ville, Jean-François Debat.

Avec 50,64 % des voix, Jean-François Debat a été réélu dès le premier tour des municipales du 23 mars 2014. La liste « *Bourg avance avec Jean-François Debat* » est arrivée en tête dans dix-huit bureaux électoraux sur dix-neuf et a devancé de 2 218 voix la liste « *Avec vous* » menée par Xavier Breton.

Depuis 1983 et la réélection de Louis Robin, aucun maire burgien n'avait réussi à conserver son poste pour deux mandats. Un doublé inédit, malgré la présence de cinq listes et une abstention en légère hausse.

ONZE ADJOINTS

Le 29 mars 2014, le nouveau Conseil municipal a été officiellement installé. Il a élu son premier magistrat, Jean-François Debat qui, à quarante-huit ans, entame son second mandat entouré de trente-huit conseillers municipaux, dont vingt-neuf de la majorité et neuf des deux groupes de l'opposition. Le maire sera aidé par une équipe resserrée de onze adjoints, six femmes et cinq hommes, avec également quatre conseillers délégués aux relations internationales, à l'animation de la ville, à l'énergie et l'environnement, aux déplacements et à la proximité.

Une nouveauté lors de ces dernières élections municipales : les Burgiens ont élu leurs conseillers communautaires. Vingt-neuf conseillers communautaires burgiens siègeront à la Communauté d'agglomération aux côtés des conseillers des quatorze autres communes de BBA. ■

→ Les élections en chiffres

23 mars 2014 : 1^{er} tour des élections municipales.

- 13 112 votants, soit 56,55 % des inscrits
- Taux d'abstention : 43,44 %
- 247 bulletins nuls, soit 1,88 %
- 5 listes en présence :

50,64 % des suffrages exprimés pour la liste « *Bourg avance avec Jean-François Debat* »

33,40 % pour la liste « *Avec vous* » menée par Xavier Breton

10,93 % pour la liste « *Bourg-en-Bresse en bleu marine* » menée par Clément Perrin

3,61 % pour la liste « *À gauche vraiment* » menée par Rémi Froschard

1,40 % pour la liste « *Lutte ouvrière. Faire entendre le camp des travailleurs* » menée par Maude Lépagnot.

→ Le Conseil municipal en chiffres

- 11 adjoints
- 39 conseillers municipaux
- dont 30 conseillers majoritaires
- et 9 conseillers minoritaires : 7 pour la liste « *Avec vous* » et 2 pour la liste « *Bourg-en-Bresse en bleu marine* ».

Au soir du premier tour des municipales, Jean-François Debat a été réélu. Sa victoire, qui fait figure d'exception au niveau national, met fin à trente ans d'alternance régulière à Bourg.



Nouveauté de ces élections : les électeurs burgiens élaient en même temps leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires.



© Serge Buathier



© Serge Buathier

UNE ÉQUIPE SOUDÉE AU SERVICE DE

29 conseillers municipaux de la majorité dont 11 adjoints



Jean-François Debat

Maire de Bourg-en-Bresse

48 ans, Vice-président de la Région Rhône-Alpes, Vice-président de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA)-Stratégie territoriale et Enseignement supérieur

Michel Fontaine

1^{er} adjoint délégué à l'Administration générale, à la Coordination et la Mutualisation avec l'agglomération

65 ans, Président de Bourg-en-Bresse Agglomération (BBA)

Isabelle Maistre

2^e adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement

27 ans, universitaire

Guillaume Lacroix

3^e adjoint délégué à la Culture et aux Relations internationales

37 ans, Vice-président du Conseil général, Vice-président de BBA-Finances et Culture

Françoise Courtine

4^e adjointe déléguée aux Sports

53 ans, cadre d'entreprise

Alain Bontemps

5^e adjoint délégué à la Démocratie locale, à la Politique de la Ville et à la Jeunesse

62 ans, ancien directeur d'école

Nadia Ouled-Salem

6^e adjointe déléguée à l'Action éducative et périscolaire

39 ans, conseillère en création d'entreprises



Christian Porrin

Conseiller délégué à l'Énergie et à l'Environnement

61 ans, retraité de l'industrie

Sébastien Guéraud

Conseiller délégué aux Déplacements et à la Proximité

40 ans, professeur d'histoire-géographie

Jacques Vieille

67 ans, proviseur de lycée retraité

Elisabeth Pasut

61 ans, secrétaire médicale retraitée

Julien Le Glou

35 ans, agent territorial

Pascale Bonnet-Simon

55 ans, chargée de mission mutualiste

Ouadie Mehdi

39 ans, chargé de projet d'un bailleur social

9 cons

7 de la liste « Avec vous »



Catherine Maître

54 ans, aide-soignante

Andy Nkundikije

43 ans, fonctionnaire

© Corinne Bertrand



Xavier Breton

51 ans, Député de l'Ain

Vanessa Carrara

31 ans, infirmière hypnothérapeute

Pierre Lurin

46 ans, attaché parlementaire

Laurence Perrin-Dufour

45 ans, assistante de direction

LA VILLE ET DES BURGIENS



© Corinne Bertrand

Thierry Moiroux
7^e adjoint délégué
au Commerce et à
l'Artisanat

53 ans, commerçant,
Conseiller délégué de
BBA-Développement
touristique

Claudie Saint-André
8^e adjointe déléguée
à l'Urbanisme et aux
Déplacements

59 ans, enseignante
spécialisée handicap,
Vice-présidente de
BBA-Environnement

Jean-Marc Gerlier
9^e adjoint délégué
aux Finances et aux
Ressources humaines

65 ans, contrôleur
général du travail
retraité

Denise Darbon
10^e adjointe déléguée
à l'Action sociale et
au Logement

60 ans, retraitée
d'association familiale

Véronique Roche
11^e adjointe à la
Santé, aux Personnes
handicapées,
aux Liens
intergénérationnels
et à la Petite enfance

54 ans, infirmière

Gérard Lora-Tonet
Conseiller délégué
aux Relations
internationales

64 ans, avocat

Martine Desbenoit
Conseillère déléguée
à l'Animation de la
Ville

63 ans, ancienne
directrice de l'Office
de tourisme



© Corinne Bertrand

Charline Liotier

32 ans, responsable
de communication

Abdallah Chibi

42 ans, principal
de collègue

Vasilica Charnay

38 ans, technicienne-
achats dans l'industriel

Sara Tarouat-Boutry

46 ans, chargée
d'insertion en
association

Raphaël Duret

40 ans, boulanger

Françoise Comte

64 ans, assistante
sociale retraitée

Sylviane Chêne

51 ans, chef de projet,
Vice-présidente de
BBA-Développement
économique

Conseillers municipaux de la minorité

2 de la liste « Bourg-en-Bresse en bleu marine »



© DR

Jacques Frénéat

52 ans, entrepreneur

Fabien Maréchal

42 ans, agent
immobilier

Pauline Froppier

46 ans, gérante
d'une agence de
communication



© DR

Clément Perrin

24 ans, étudiant

Annick Veillerot

56 ans, commerciale

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR BOURG

→ QUESTIONS À



© Jean-Jacques Pauget

Jean-François Debat,
maire de Bourg-en-Bresse
Vice-président de la
Région Rhône-Alpes
Vice-président de
Bourg-en-Bresse
Agglomération

→ Dans quel état d'esprit abordez-vous ce second mandat ?

Les Burgiens ont choisi de renouveler leur confiance à l'équipe que je conduisais. À travers ce vote, ils ont validé un bilan collectif et ils ont considéré que, même si tout n'avait pas été fait, notre ville et notre agglomération avançaient dans la même direction... Nous entrons dans le temps de l'action. S'il est légitime que, sur certains sujets, des désaccords s'expriment, je suis certain que nous saurons travailler ensemble sur les enjeux majeurs, avec les élus de tous les

groupes, pour que les bonnes décisions soient prises. Je m'y emploierai.

→ Quelle sera votre méthode de travail ?

Durant mes mandats, j'ai toujours été guidé par deux engagements majeurs qui resteront mes priorités. Le premier, c'est l'exigence de vérité et de clarté. J'ai toujours dit la vérité aux Burgiens sur les difficultés, sur le sens des efforts à accomplir. Je continuerai. Dans les années qui viennent, l'argent publique sera rare : il faudra continuer à contrôler la dette, faire des économies, mutualiser les dépenses avec nos voisins et les organismes dépendants de la Ville.

La deuxième nécessité, c'est de rassembler tous ceux qui veulent apporter leur pierre pour l'évolution de Bourg. Ensemble, nous allons continuer à revitaliser le commerce et la vie au centre-ville tout en poursuivant l'aménagement des quartiers, à soutenir la vie associative, sportive et culturelle, à développer l'économie

et l'emploi... afin de conforter Bourg au cœur de son bassin de vie et Rhône-Alpes. Pour tout ces enjeux, on ne sera pas trop nombreux !

→ Comment entendez-vous coopérer avec Bourg-en-Bresse Agglomération ?

Il nous faudra renforcer la solidarité avec nos voisins au sein de Bourg-en-Bresse Agglomération. Je tiens à renouveler toute ma confiance à Michel Fontaine pour mener ce projet. La mutualisation des services de la Ville et de la Communauté d'Agglomération se poursuivra, en rassemblant notamment les services finances-budget, ressources humaines, communication et informatique. C'est rassemblée que notre ville, notre société, pourra retrouver de la confiance en s'appuyant sur le dynamisme associatif, les commerçants, artisans, entrepreneurs et les salariés qui œuvrent au quotidien pour créer de la richesse collective. À nous, élus, de contribuer à cette réunion des énergies. ■

LES PROJETS PHARES

De La Madeleine à Alsace-Lorraine

Le parc urbain de La Madeleine sera ouvert au public grâce à la création d'accès, ce qui permettra d'aérer le haut de l'avenue Alsace-Lorraine et de faciliter les modes de déplacements doux. L'avenue Alsace-Lorraine sera intégralement rénovée, la construction du nouvel immeuble Eden amorce cette métamorphose esthétique et commerciale puisqu'un commerce alimentaire sera installé en rez-de-chaussée.



© Serge Buathier

Une ville durable

Dans la continuité de l'Agenda 21 élaboré durant le précédent mandat, le développement durable restera une priorité transversale et partagée par tous les adjoints sous la coordination du maire.

Deux éco-quartiers sont projetés sur les secteurs Challes-Europe et Peloux. De plus, la Ville poursuivra en lien avec Bourg-en-Bresse Agglomération la collecte sélective en porte-à-porte, le compostage à domicile, elle s'engage à préserver une gestion municipale de sa régie de l'eau, à protéger les zones de captage des pesticides, à mettre en œuvre la chaufferie bois du quartier de la Vinaigrerie. Les déplacements sont également au cœur du mandat : achever la modernisation de la gare multimodale, transférer la gare de bus au champ de foire dans le cadre de la redynamisation d'Amiot, multiplier les itinéraires cyclables et piétons, développer les transports en commun.

sation d'Amiot, multiplier les itinéraires cyclables et piétons, développer les transports en commun.

RG

Réaménagement du Carré Amiot

À l'aube de ce mandat, un des dossiers prioritaires est l'aménagement du secteur Amiot avec le déplacement de la gare des bus vers le marché couvert, l'installation du conservatoire dans l'ancien collège, la création d'un bâtiment commercial moderne sur plusieurs niveaux (type « grands magasins »), le réaménagement paysagé du cours de Verdun. Des idées ont également émergé durant la campagne, telle l'organisation sur ce site d'un système de garde d'enfants ou encore la question de l'occupation du conservatoire, en dehors de sa période d'activité par des expositions, concerts, conférences... L'objectif est que ce projet, primordial pour la revitalisation du centre-ville, sorte de terre d'ici deux à trois ans.



© Cabinet Hors Champ

Du côté des quartiers

Durant six ans, 30 % du budget d'investissement ont été consacrés à l'opération de renouvellement urbain de La Reyssouze. Cet aménagement touche à sa fin et les efforts vont désormais se concentrer sur l'amélioration de la qualité de vie dans d'autres quartiers : Vennes, Pont-des-Chèvres, Canal, Dîmes, Croix-Blanche, Terre des Fleurs... La réalisation d'une salle des fêtes familiale à Bouvent, le réaménagement des salles de quartiers et équipements sportifs et culturels, la réfection de trottoirs et voiries sur l'ensemble du territoire communal... sont également envisagés.



© Serge Buathier

Bourg, attractive et vivante

L'attrait du cœur de ville passe non seulement par le dynamisme et la diversité de l'offre commerciale mais également par un accès facilité aux commerces (stationnement gratuit au champ de foire, augmentation des arrêts-minutes...), une mise en valeur des artères commerciales et des entrées de ville et l'intensification de l'animation.

La culture et le sport resteront les fers de lance d'une ville vivante à fort rayonnement. Au rang des principaux projets : le transfert du Conservatoire dans le futur Carré Amiot, le regroupement de la MJC et de l'AGLCA dans un bâtiment moderne le long de l'allée de

Challes, des équipements sportifs à la pointe (un gymnase mutualisé aux Vennes, un terrain synthétique partagé et la rénovation de la piscine et du gymnase au lycée Carriat, le développement d'un pôle hippique près d'Ainterexpo...)



Serge Buathier



© Serge Buathier

Encore plus de solidarité

La réussite éducative de chaque enfant sera une des priorités du mandat, en consolidant notamment la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, en poursuivant la rénovation des écoles...

Autre objectif : répondre aux besoins des familles en terme de santé, de modes de garde, d'accessibilité ou encore de loisirs, avec par exemple au parc de Bouvent, l'implantation d'une salle des fêtes familiale et la gratuité de la « carte famille » estivale pour les Burgiens. La volonté est aussi de faire confiance à la jeunesse en l'aidant dans ses projets, de tisser des liens inter-générationnels et de garantir à tous la tranquillité et la sécurité publiques.